



École La Source
687, rue Gaudreault
St-Ludger-de-Milot G0W 2B0
Tél. :418 276-2850
Télec. : 418 373-2097

École Les Prés Verts
712, rue Principale
St-Augustin G0W 1K0
Tél. :418 276-4294
Télec. : 418 374-1184

Province de Québec
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Comté Roberval

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil d'établissement de l'école institutionnelle La Source/Les Prés-Verts tenue le lundi 2 décembre 2019 à 17 h, à l'école Les Prés Verts.

PRÉSENCES

Sont présentes :

Mmes	Mélissa Bouchard	Stéphanie Morin
	Sara Girard	Pascale Tremblay
	Karyna Rioux	Tanya Goulet
	Annie Lemelin	Lise Bouchard
	Annie St-Pierre	Karine Larouche

1. ACCUEIL ET BIENVENUE

Mme Sara Girard souhaite la bienvenue à chacun des membres.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

À la lecture de l'ordre du jour par Mme Sara Girard,

il est proposé par Mme Lise Bouchard et résolu à l'unanimité :

que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivant :

- 9.1 Projet de Loi 40
- 9.2 Formation du conseil d'établissement
- 9.3 Activités avec la communauté

et en laissant point *Affaires nouvelles* ouvert.

LSPV-1920-12-013

ADOPTÉ

3. LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 9 OCTOBRE 2019

Mme Sara Girard fait la lecture du procès-verbal. Un suivi est fait :

Point 13 – Parole à la représentante du transport scolaire : La demande d'installer sur la route une zone scolaire à 30 km/h devant l'école La Source a été envoyée à la municipalité et acceptée par le conseil municipal. La limite de vitesse à 30 km/h sera effective à partir du 19 décembre 2019.

Il est proposé par Mme Karyna Rioux d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

LSPV-1920-12-014

ADOPTÉ

4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

4.1. Correspondance

Aucune correspondance

5. PAROLE À LA DIRECTION

5.1. Sorties éducatives et activités à venir

La Source et Prés Verts

- 29 novembre : visite de Pier-Luc Tremblay, qui a gravit l'Everest en 2017;
- 3 et 10 décembre : accrogym avec Sara Gagné, gymnaste;
- 17 décembre : spectacle « Noël chez les Crépaud » à Mistassini;
- 18 décembre : visite de l'auteure Isabelle Larouche;
- 20 décembre : sortie cinéma et restaurant pour les élèves de Les Prés Verts et sortie au cinéma et quilles/restaurant pour les élèves de l'école La Source;
- Le 20 décembre, il y aura un horaire continu jusqu'à 13 h 15.

Mme Pascale Tremblay propose d'accepter les activités et sorties proposées.

LSPV-1920-12-015

APPROUVÉ

5.2. Critères de sélection des directions d'établissement

Reporté à la fin de la rencontre.

Tous les membres discutent des différents points et s'entendent sur l'ordre des critères proposés.

5.3. Club des petits déjeuners

Tout se déroule bien. Les enseignantes voient un effet très positif sur les élèves.

Il y a maintenant 8 bénévoles à l'école Les Prés Verts, et aucun à La Source pour le moment. Trois membres du conseil d'établissement offrent leur service pour être bénévole. On propose de faire

une publicité pour la recherche de bénévoles à La Source, via les médias sociaux ainsi que le journal municipal. Ce sera fait très bientôt.

Un projet pour une nouvelle cuisine à Prés Verts est débuté. La cuisine devrait être prête à la fin janvier.

5.4. Projet éducatif (plan d'action)

Mme Annie Lemelin nous présente un tableau qui résume bien les actions mises en place pour réaliser les objectifs ciblés.

5.5. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Le document a été remis à tous les membres pour consultation avant la réunion. Mme Annie Lemelin fait un bref survol en soulignant les mesures de prévention ainsi que les actions prises lorsqu'une situation d'intimidation ou de violence est constatée.

Les parents recevront sous peu le résumé de ce plan.

5.6. Organisation du colloque Vox Populi

Mme Annie Lemelin présente la demande de Mme Sophie Boissonneault, A.V.S.E.C. de l'école. Les A.V.S.E.C. de la commission scolaire désirent organiser un colloque pour les jeunes des Vox Populi. Il se tiendrait lors de la journée pédagogique du 21 février à la Polyvalente des Quatre-Vents à Saint-Félicien. Les A.V.S.E.C. feront des demandes de dons et commandites pour assumer une partie des coûts reliés au colloque.

ATTENDU l'article 90 de la Loi sur l'Instruction publique;

« Le conseil d'établissement peut organiser des services éducatifs autres que ceux qui sont prévus par le régime pédagogique, y compris des services d'enseignement en dehors des périodes d'enseignement pendant les jours de classe prévus au calendrier scolaire ou en dehors des jours de classe, et des services à des fins sociales, culturelles ou sportives.

Il peut aussi permettre que d'autres personnes ou organismes organisent de tels services dans les locaux de l'école. »

ATTENDU l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

« Le conseil d'établissement peut, au nom de la commission scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école. »

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par Mme Mélissa Bouchard QUE le conseil d'établissement approuve l'organisation du colloque par les A.V.S.E.C.

LSPV-1920-12-016
APPROUVÉ

6. PAROLE AUX ENSEIGNANTES

Le calendrier de l'Avent est débuté dans nos deux écoles. Privilèges et activités spéciales sont prévues. Il y aura une collecte de denrées, vêtements, jouets et articles scolaires pendant le mois de décembre, organisé par la municipalité de Saint-Augustin et le groupe Paresemble. Tous les dons seront distribués localement, si besoin, et les articles scolaires demeureront dans nos écoles, pour les élèves qui en auront besoin. Mme Annie-Claude Larouche, bénévole, est venue présenter le projet aux élèves.

7. PAROLE AUX PARENTS

Une collision a eu lieu entre un chevreuil et un autobus le 6 novembre dernier. L'événement n'a pas été rapporté aux personnes concernées et il n'y a pas eu de suivi ou de retour avec les élèves. La direction va s'assurer qu'une telle situation ne se reproduise pas.

8. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE AU TRANSPORT

Mme Stéphanie Morin a assisté à une réunion du comité de transport en novembre. Bubusse poursuit sa tournée des écoles encore cette année. Des projets sont à venir. Elle déplore le manque de suivi administratif lors d'un changement de représentant sur le comité (transmission des noms, adresse courriel, etc.), afin de recevoir la correspondance. Il faudrait repenser la façon de faire. Elle va en discuter à sa prochaine rencontre.

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1. Projet de loi 40

Beaucoup de personnes se posent des questions, mais on n'a encore très peu d'information. Le projet de loi est toujours en étude et en développement. Nous en saurons plus d'ici quelques mois.

9.2. Formation des membres du conseil d'établissement

Une formation a eu lieu le 5 novembre, à Dolbeau-Mistassini. Les commentaires qui sont ressortis sont que la formation est intéressante mais très chargée en information.

9.3. Activités avec les aînés

Il serait intéressant d'inviter des gens de la communauté à venir faire des activités de bricolage ou autres avec les élèves. Tous les membres vont s'informer auprès de leur entourage pour trouver des ressources.

10. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 17 février 2020 à l'école La Source, à 17 h.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Sara Girard propose que la réunion soit levée à 18 h 33.

Sara Girard, présidente

Annie Lemelin, directrice